

GGE GAETAN BOUFFORT SARL
ZONE DU GRAND MOULIN



AGENT PEUGEOT
56430 MAURON
Tél.: 02.97.22.60.03.
Fax : 02.97.22.77.10.
E-mail : garage.bouffort@wanadoo.fr
Capital : 7500 euros Euros
APE 4511Z
SIRET 45380030200029
RCS 453800302 www.garagebouffort.fr.st
TVA intracommunautaire : FR01453800302

FJC DISTRIBUTION
11 RUE PAUL MAULION

56430 MAURON

FACTURE N° 2025001448 du 03/10/2025 - Ets 01

Page 1/1

2024 C - DC177A4S - M à J 02/2013 - PARAGON - Tél. : 01 46 49 41 36

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
57865	7043		PEUGEOT	VR3UPHPX7R5074674 208	GZ120JK	5807	
DÉSIGNATION		N° PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
ENTRETIEN VIDANGE, REVISION		M1	0.50	4	62.00	62.00	31.00
REPLACER FILTRE A HUILE		M1	0.30	4	62.00	62.00	18.60
FOURNITURES							
HUILE TOTAL QUATZ INEO X FIRST 0W20		ACTINEOXFIRST	3.60	4	14.98	14.98	53.93
JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL		016488	1.00	4	3.19	3.19	3.19
FILTRE A HUILE		1109AL	1.00	4	22.00	22.00	22.00
TRAITEMENT RECYCLAGE DES DECHETS		RCE	0.25	4	4.15	4.15	1.04
TOTAL HORS TAXE			129.76	4	20.00%		155.71
MONTANTS T.V.A.			129.76				
acquités sur les débits suivant autorisation de l'Administration			25.95				
TOTAL T.T.C.							155.71

www.peugeot.fr

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
2025001448/7043		
155.71		

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur."

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Payable le : 03/10/2025

